

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 45 - Janvier 2013

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti

DES VŒUX POUR UNE ANNEE DE PAIX ET DE BONHEUR !

Notre village a revêtu ses habits de lumière pour célébrer les fêtes de fin d'année et accueillir cette nouvelle année qui nous ouvre ses portes.

A vous tous, petits et grands, nous souhaitons une année douce, heureuse et épanouissante.

A vous, associations, commerçants et artisans, qui, tout au long de l'année, animez le village, nous souhaitons une année pleine de succès.

A vous qui êtes dans la peine ou la solitude nous souhaitons de retrouver le chemin de l'espoir.

Même si nous ne devons pas oublier le passé, gardons à l'esprit que le plus important demeure le futur. Ce futur qui peut nous effrayer en ces temps de crise, nous nous devons de l'affronter avec courage et confiance. Malgré le contexte difficile, l'équipe municipale poursuivra ses objectifs dans la rigueur et l'efficacité afin de maintenir la qualité de vie de notre village.

En cette fin d'année, profitons pleinement des moments de bonheur en famille ou entre amis et n'oublions pas d'apprécier à leur juste valeur les petits plaisirs quotidiens.

Que l'année 2013 nous apporte la sagesse, a prospérité et la paix.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse nouvelle année.



Pierre MOLLAND
Maire



*Quelques aménagements
et embellissements
réalisés courant 2012*

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Entretien professionnel En conformité avec la *loi mobilité* qui permet à l'autorité territoriale de remplacer la notation par un *entretien professionnel*, le Conseil municipal a décidé la mise en place, au titre de l'année 2012, de l'expérimentation de cet entretien professionnel pour apprécier la valeur professionnelle des fonctionnaires suivant les règles fixées par la loi.

Délibération modificative - Budget Ville
La délibération consiste en un ajustement des crédits en section de fonctionnement au chap.11, pour un montant de 90 000 € virés depuis le chapitre 21 de la section d'investissement.

Financement de l'assainissement collectif
La Participation pour l'Assainissement Collectif (**PAC**) a été créée pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux. Elle remplace la Participation pour Raccordement à l'Egout (**PRE**).

La **PAC** instituée par le Conseil municipal détermine les modalités de calcul et en fixe le montant, en application de l'article L.1331-7 du code de la santé publique. Ce montant pourra être différencié pour tenir compte de l'économie réelle réalisée par le propriétaire selon qu'il s'agit d'une construction nouvelle ou d'une construction existante nécessitant une simple mise aux normes. Son fait générateur est la date de raccordement au réseau collectif.
La valeur de base fixée à **1500 €**, sera modulée en fonction du type et de la surfaces des habitations, selon qu'il s'agira de constructions nouvelles (habitat individuel et habitat groupé, habitat collectif, hôtel, maisons de repos, établissements de santé, résidence pour personnes âgées, bureaux et surfaces commerciales), ou d'extension de constructions existantes, de terrains de camping et caravanning, ou encore de constructions existantes soumises à l'obligation de raccordement.

Modification du tableau des effectifs - Dans le cadre de la procédure d'avancement

de grade 2012, et pour mettre à jour les postes correspondants aux besoins de la collectivité, le Conseil municipal a émis un avis favorable aux modifications apportées au tableau des effectifs pour 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet, et 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet.

Centre de loisirs - Le Conseil municipal avait approuvé en 1996, la participation de la commune aux frais de fonctionnement du Centre de Loisirs à raison de 75 fr par jour et par enfant. Le montant de la participation et le nombre de journées ayant évolué, la participation de la commune par journée et par enfant est portée à 13,72 €.

Contrat de Canal de l'Isle - La commune est membre du Comité de Pilotage du contrat de canal. Cette démarche a pour objectif d'améliorer la coopération entre les collectivités et l'ASCO du canal de l'Isle. Le contrat définit des engagements que doivent respecter les différents partenaires. Le Conseil municipal approuve ce contrat et autorise le Maire à le signer.

QUESTIONS DIVERSES

CONSEILS D'ECOLE

Il n'y a aucune inquiétude pour la rentrée prochaine ; les effectifs actuels de l'école comptent 114 élèves en maternelle (avec une moyenne par classe assez chargée), et 156 élèves en élémentaire.

EAU POTABLE

Le bureau d'études SAFEGE a rendu ses préconisations sur le schéma directeur d'eau potable. Il propose une programmation pluriannuelle de travaux à réaliser pour une distribution d'eau de qualité, et aborde l'aspect financier relatif à l'impact de ces investissements sur le prix de l'eau, ainsi que l'échéancier de réalisation des travaux en fonction de leur urgence.

ASSOCIATION DES MAIRES

Les dates des prochaines élections ont été arrêtées : Municipales en mars 2014 et Sénatoriales en septembre 2014. En 2015, ce sera le tour des élections Régionales et Départementales.

AKWABA

Le propriétaire des locaux, qui est à l'origine de la création d'Akwaba, les a mis en vente, en souhaitant qu'ils restent affectés à leur destination actuelle. La Communauté de communes, consciente de l'intérêt culturel que représente cette structure aujourd'hui très connue dans la région, envisage de racheter les locaux, avec l'aide de subventions qu'elle espère

obtenir des Collectivités territoriales. Elle continuerait à louer les bâtiments au locataire actuel.

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Pour à la fois permettre la réorganisation des services administratifs et améliorer l'accès à la Mairie, un projet de réaménagement des locaux est en cours. Il prévoit l'installation d'un ascenseur public jusqu'à hauteur de la place Aimadieu, un accueil situé à l'entrée principale du bâtiment (et non plus sur le côté) et une réaffectation des différentes bureaux. L'architecte de la commune travaille sur ce projet.

NOUVELLE INTERCOMMUNALITE

Elle prévoit la fusion de la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse avec celles de Coustellet et de Provence-Luberon-Durance, auxquelles seront rattachées Gordes et Les Beaumettes jusqu'alors non intégrées à une intercommunalité, soit en tout 14 communes. La nouvelle entité restera une Communauté de communes. Le calendrier proposé par le Préfet prévoit sa mise en place effective au 1^{er} janvier 2014. Chaque commune y disposera au minimum d'un siège, la répartition des représentants étant fonction de l'importance de la population. Châteauneuf de Gadagne aura deux représentants élus. Les compétences de la nouvelle EPCI seront normalement fusionnées. Mais certaines compétences particulières, pourront continuer à être exercées s'il apparaît qu'elles correspondent

à un intérêt communautaire. L'ensemble de ces dispositions reste néanmoins soumis au projet de loi définitif du gouvernement.

MANIFESTATIONS



Le *repas de l'Age d'Or* a réuni 315 de nos aînés. Une belle occasion pour eux de se retrouver une fois encore pour déguster un bon repas et partager un agréable moment, tant le plaisir de à ces retrouvailles annuelles était évident.

Le *Téléthon* a connu le même élan de solidarité que les années précédentes, ce qui a permis de recueillir une somme de près de 10 000 euros. Le chèque sera remis à l'AFM le 20 décembre. Bravo et merci à tous ceux qui ont participé.



*Le Fil rouge consistait à écrire le mot **Téléthon** avec des petites bougies. Pari tenu!*

**Prochaine réunion du Conseil le
Lundi 7 janvier 2013 à 18h30**

NUMEROS UTILES

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

AUTRES NUMEROS

Police / Gendarmerie17

Pompiers18

SAMU15

SOS Amitié05 63 54 20 20

Electricité0 810 33 35 84

Gaz0 810 89 39 00

Centre Antipoison05 61 77 74 47

Brûlage des déchets verts
et qualité de l'air

Le brûlage des déchets verts ménagers contribue fortement à l'émission polluante de particules en suspension, du fait d'une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. *Il est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé, et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes dont des gaz et particules*, qui sont porteuses de composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Il est en conséquence interdit de brûler à l'air libre les déchets dits verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises, et notamment les produits issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes ou de débroussaillage...

Nous appelons nos concitoyens à respecter cette interdiction permanente.

COMITE DES FETES

L'Assemblée Générale

du Comité des Fêtes

aura lieu

Le lundi 21 janvier à 19h

à la salle Anfos Tavan

La petite fille aux allumettes (d'après H. C. Andersen)



devant un grand poêle en fonte. La petite allait étendre ses pieds pour les réchauffer, lorsque la petite flamme s'éteignit brusquement : le poêle disparut, et l'enfant resta là, tenant en main un petit morceau de bois à moitié brûlé.

Elle frotta une seconde allumette : la lueur se projetait sur la muraille qui devint transparente. Derrière, la table était mise, elle était couverte d'une belle nappe blanche, sur laquelle brillait une superbe vaisselle de porcelaine. Au milieu, s'étalait une magnifique oie rôtie, entourée de compote de pommes : et voilà que la bête se met en mouvement et, avec un couteau et une fourchette fixés dans sa poitrine, vient se présenter devant la pauvre petite. Et puis plus rien: la flamme s'éteint.

L'enfant prend une troisième allumette, et elle se voit transportée près d'un arbre de Noël, splendide. Sur ses branches vertes, brillent mille bougies colorées, et pendent une foule de merveilles. La petite étend la main pour saisir la moins belle : l'allumette s'éteint. L'arbre semble monter vers le ciel et ses bougies deviennent des étoiles : il y en a une qui se détache et qui redescend vers la terre, laissant une traînée de feu.

«Voilà quelqu'un qui va mourir» se dit la petite. Sa vieille grand-mère, le seul être qui l'avait aimée et chérie, et qui était montée au ciel il n'y avait pas longtemps, lui avait dit que lorsqu'on voit une étoile qui file, une âme monte vers le paradis. Elle frotta encore une allumette: une grande clarté se répandit et, devant l'enfant, se tenait la vieille grand-mère.

- Grand-mère, s'écria la petite, grand-mère, emmène-moi. Oh ! tu vas me quitter quand l'allumette sera éteinte : tu t'évanouiras comme le poêle si chaud, le superbe rôti d'oie, le splendide arbre de Noël. Reste, je te prie, ou emporte-moi!

Et l'enfant alluma une nouvelle allumette, et puis une autre, et enfin tout le paquet, pour voir la bonne grand-mère le plus longtemps possible. La grand-mère prit la petite dans ses bras et elle la porta bien haut, en un lieu où il n'y avait plus ni froid, ni faim, ni chagrin : c'était au Paradis.

Le lendemain matin, cependant, les passants trouvèrent dans l'encoignure le corps de la petite ; ses joues étaient rouges, elle semblait sourire ; elle était morte de froid, pendant la nuit qui avait apporté à tant d'autres des joies et des plaisirs. Elle tenait dans sa petite main, toute raidie, les restes brûlés d'un paquet d'allumettes.

- Quelle idiote ! dit un sans-cœur. Comment a-t-elle pu croire que cela la réchaufferait ? D'autres versèrent des larmes sur l'enfant ; c'est qu'ils ne savaient pas toutes les belles choses qu'elle avait vues pendant la nuit du nouvel an, c'est qu'ils ignoraient que, si elle avait bien souffert, elle goûtait maintenant dans les bras de sa grand-mère le plus doux des bonheurs.

Châteauneuf de Gada

CHATEAUNEUF DE GADAGNE : *du fief à l'intercommunalité*

Baronnie, comté, puis duché englobant des communes proches, notre village a une riche histoire. Appartenant tour à tour à la famille des Giraud Amic puis à celle des Simiane et enfin à celle des Galléan-Gadagne, son indépendance a toujours été marquée à travers les âges. Au 12^{ème} siècle, lors du partage de la Provence, il est rattaché au Comtat Venaissin. A l'ouest, la colline sert de limite avec Avignon, puisque Morières ne sera constituée en commune qu'il y a moins de 150 ans. Au sein du Comtat Châteauneuf-de-Gadagne est dit **in comitatu sed non comitatu** c'est-à-dire qu'il est **dans** le Comtat mais pas **du** Comtat, marquant par là son caractère indépendant d'Avignon et de Carpentras. Châteauneuf-Calcernier (Châteauneuf-du-Pape) était elle aussi dans la même situation mais avec moins d'autonomie car placée sous la juridiction temporelle du puissant archevêque d'Avignon. Après la défaite des Albigeois et du Comte de Toulouse le Comtat deviendra un état pontifical selon le traité de Paris signé par Saint-Louis et auquel Raymond VII s'était soumis.

A l'époque, les chefs de famille réunis sous l'autorité du viguier, le représentant du seigneur, constituent une sorte de parlement qui désigne les consuls du village. Malgré les conflits qui opposent les habitants au seigneur et au vice-légat, Châteauneuf-de-Gadagne, nom que prend le village pour la première fois en 1669, est moins soumis à la pression des taxes, droits et impôts que d'autres communes, grâce à son statut original. A la Révolution il rejoint pleinement le Comtat, qui sera en 1791 intégré à la France. La réforme des municipalités et la création des cantons nous rattacheront à Caumont et Jonquerettes puis à Morières, puis au Thor pour finalement,

au début du XIX^{ème} siècle, dépendre du canton de l'Isle sur la Sorgue. Ce dernier rapprochement nous ancre pour longtemps dans ce qui deviendra le Pays des Sorgues. Par ailleurs, les liens avec Cavaillon (notre paroisse faisait partie de son diocèse) restaient étroits, notamment en raison de son rôle prépondérant de place marchande.

La situation administrative relativement figée des communes depuis les premières mesures de décentralisation promulguées à la fin du XIX^{ème} siècle, allait nettement évoluer avec

la loi Defferre de 1982 qui organisait un nouveau cadre administratif et territorial. Les Syndicats Intercommunaux qui s'étaient créés dans les années 1900, notamment pour assurer la mise en place du réseau électrique, avaient préfiguré cette évolution en regroupant les municipalités pour mener des actions communes. Dans les années 90, de nouveaux rapprochements s'opèrent, accélérés par les modifications de la fiscalité locale. En 2001, notre village s'associe au Thor, L'Isle, Saumane et Fontaine de Vaucluse pour créer l'actuelle **Communauté des Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse**. Le Conseil communautaire de 35 élus, dont 6 représentent Châteauneuf de Gadagne, élabore et se prononce sur les politiques communes à mener en matière de développement économique, de gestion des déchets, de tourisme, de protection et valorisation des sorgues et forêts.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'actuelle Réforme des Collectivités Locales, nous avons obtenu de conserver cette proximité avec nos voisins communautaires dans la nouvelle entité qui sera créée à l'horizon 2014.

Cette nouvelle intercommunalité, calquée sur le découpage du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) comprendra (outre notre commune) *Cavaillon, Gordes, l'Isle sur la Sorgues, Les Taillades, Mérindol, Le Thor, Maubec, Cabrières, Lagnes, Les Beaumettes, Oppède, Saumane, et Fontaine*, et regroupera 80 000 habitants.

Le Conseil communautaire, qui sera formé après les prochaines élections municipales de 2014,

comprendra au moins 46 sièges. En proportion des populations respectives, Gadagne y disposerait de 2 sièges : Ces villes et villages ont connu des fortunes diverses à travers leur histoire, tels Mérindol qui fut brûlé et rasé pour son appartenance au protestantisme vaudois, ou Cheval-Blanc qui n'existait pas au XVIII^{ème} siècle.

Historiquement, nous retiendrons surtout, car elle nous ramène aux premiers temps d'existence de notre village, notre nouvelle proximité avec Gordes.

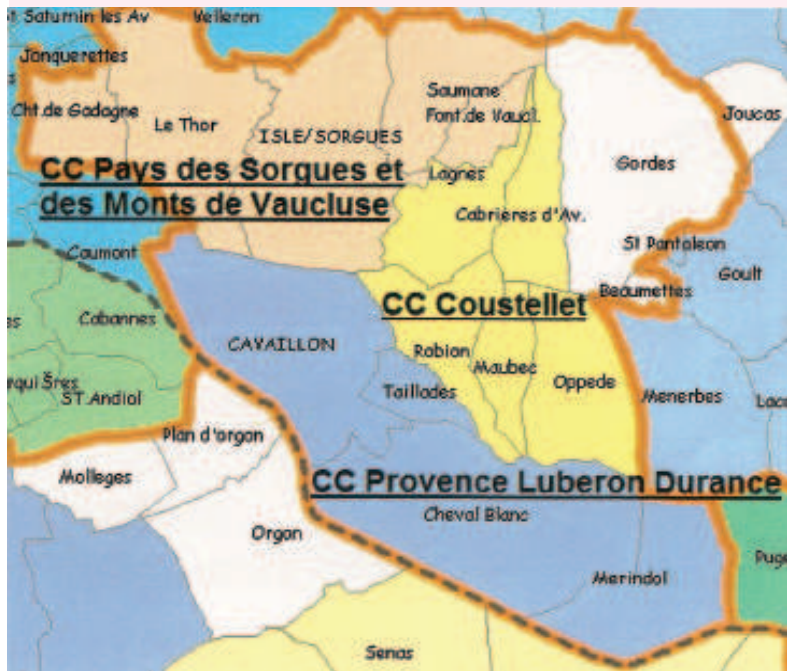


Cette commune, comme la nôtre, a appartenu aux Simiane. Elle a eu un temps des armoiries semblables à celles que l'on trouve sculptées sur l'ancien hôpital, près du groupe scolaire, au début du chemin de Caumont : «d'or semé de tours (des châteaux chez nous) et de fleurs de lys».

LE TILLEUL DE BLANDINE A VECU



Planté en 1889, année du centenaire de la Révolution, c'était par sa grande taille, l'ampleur de sa ramure, un *marqueur de paysage* à l'intersection de la route nationale et du chemin du Vieux Moulin. Les fortes rafales de vent du début novembre avaient mis à terre une grosse branche, dont la cassure révéla la mauvaise santé du tronc. Devant le danger qu'il présentait, il a été décidé de l'abattre, dans sa 123^{ème} année.



gne, village provençal

PETITE ANTHOLOGIE CASTELNOVINE

RAVOUS MILHAUD (1901-1980)

Evoquer la personnalité et la stature de **Raoul Milhaud**, c'est immanquablement parler terre et terroir, amis et amitié, enfants et famille. Celui dont notre médiathèque porte le nom, était né le 21 décembre 1901 dans la seule maison qui existait alors sur le plateau, au début du chemin de Saint-Marc, qui prendra plus tard le nom d'avenue de Verdun. Les Milhaud exploitaient à Montfavet, au pied de la colline de Caumont, une tuilerie artisanale. L'argile était prélevée un peu plus haut au «*Trou d'argile*». La grand-mère lissait encore les tuiles à l'ancienne, avec les doigts, et le jeune Raoul prit vite le goût de modeler la terre glaise. La famille s'installa plus tard chemin du Jas, dans une des plus vieilles maisons hors les murs. Nommée *Flour e coulour*, sa partie la plus ancienne, *le jas*, est datée de 1769 et a donné son nom au chemin.

Le métier de Raoul, viticulteur, le met tous les jours au contact de la nature, dans la plaine ou dans la montagne, nom par lequel les castelnovins désignent joliment leur colline. Artiste, Milhaud modèle, sculpte et entreprend un important travail de peintre figuratif. Sa palette, forte de teintes vives et soutenues, entend

reproduire cette nature dont notre artiste est si friand. Il réalise aussi quantité de toiles représentant paysages, villages, mais aussi gens proches dont il fait le portrait. Raoul Milhaud, homme prolixe, écrit aussi. Sa connaissance et son amour de la langue provençale en feront un félibre reconnu. Comme dans ses tableaux, prose et poésie chantent notre village et la vie calme de ses habitants.

Dans *Mon Clocher et ses Gens*, Raoul Milhaud nous conte l'histoire du buste de Tavan. Il s'agissait de rendre hommage à notre félibre en dotant la fontaine de la montée des Bourgades d'un buste aussi ressemblant que possible. Pour le vérifier, un conseiller municipal fut envoyé chez le maître arlésien à qui l'on avait commandé la sculpture. Le cou, trop long, était peu ressemblant, ce qui fut corrigé dans l'instant par un bon coup de tranchoir dans l'argile... C'est que, expliqua l'envoyé, Tavan était comme nous... il retournait les mottes et n'avait pas le cou d'un aristocrate «*Tavan èro coume nàutre à Castèu-Noù. Quand èro jouino, viravo de mouto, e vai, acò a jamai fa un còu d'aristoucrato...* ». Dans *Les Yeux et le Cœur*, Milhaud rend hommage

à sa famille, à ses amis. Avec *Portraits et paysages* il rimera sur les jours, les saisons, la vie simple des villageois.

Mais c'est surtout comme maire que Raoul Milhaud a marqué l'histoire du village. Figurant sur la liste emmenée par le Docteur Pélissier en 1945, il sera tête de liste et élu successivement en 1959 et 1965. Signe des temps, sur les 13 conseillers municipaux de l'époque, 10 étaient agriculteurs. Les réalisations furent nombreuses sous ses deux mandats. Parmi les principales, citons le *stade Paul Mille*, le *château d'eau* du plateau que le préfet vint inaugurer en personne, le *goudronnage de la place du marché*, la *construction de la Poste*, d'importantes *opérations de rénovation du village*... Enfin c'est sous son mandat, en 1962, que s'installa *l'usine Schweppes* qui allait donner un nouvel élan économique à notre village.



Deux des réalisations majeures de la municipalité Milhaud : l'usine Schweppes au premier plan et au fond le château d'eau (années 70).



8 mai 1960. On fête à la Font Tavan, le centenaire de la parution de *la Mióugrano entre duberto* de Théodore Aubanel. Aux côtés des charmantes comtadines et de gauche à droite : Joseph Montagard, de la *Crémade*, Joseph Sève, *Cabiscol du Flourège*, l'abbé Henry George, Charles Rostaing, *Capoulié du Félibrige*, Paul Gard, *Syndic de la Maintenance de Provence* et Raoul Milhaud.

Pour terminer cet hommage citons l'acrostiche qu'il avait lui-même écrit :

*M*ariant les pinceaux et quelquefois la lyre
*I*l va sans se fier à ce que l'on peut dire
*L*uttant avec ardeur, allant toujours plus haut
*H*abitant ces hauteurs, en modeste héros
*A*vec goût simplement il chanta la nature
*U*nissant dans son art la forme et la peinture
*D*ans le respect du vrai, se méfiant du faux.

CINEMA LA STRADA

Mercredi 9 janvier à 20h30, aux Pénitents.
A l’affiche : ***Dans la maison***

Thriller de François Ozon avec Kristin Scott-Thomas, Fabrice Luchini, Ernst Umhauer.

Un garçon de 16 ans s’immisce dans la maison d’un élève de sa classe, et en fait le récit dans ses rédactions à son professeur de français. Ce dernier, face à cet élève doué et différent, reprend goût à l’enseignement, mais cette intrusion va déclencher une série d’événements incontrôlables.

LES PIMPRENELLES

Pour ***Les Pimprenelles***, 2012 aura été riche en nouveautés et belles rencontres. Aulendemain de l’organisation de ***la Journée de la Sorgue/Jardin au bord de l’eau***, sur la place du marché, Les Pimprenelles étaient attendues en Corse pour le 20^e *Festival du Vent* à Calvi. Choisis parmi de nombreuses structures et associations de la région PACA, les organisateurs de cet événement majeur, les invitaient à démontrer tout l’intérêt des principes du jardin dit naturel et plus particulièrement des insectes auxiliaires. Une semaine dense et riche en rencontres avec les insulaires mais aussi les nombreux touristes et festivaliers. L’atelier nichoir à insectes qui accompagne le stand pédagogique accueille désormais de nombreuses familles et groupes d’enfants à chaque sortie.

Dans le droit fil de cette thématique, nous avons eu l’occasion d’installer, au cours de cette année, des hôtels à insectes dans des lieux exemplaires pour la préservation de l’environnement, comme la Roseraie de l’Abbaye de Valsaintes. Un thème appelé à être largement développé en 2013 sous différentes actions comme l’est toujours celui des plantes sauvages comestibles.

Autant de prétextes pour aborder concrètement la biodiversité qui nous entoure et elle le fût largement lors du *Festival de la Biodiversité* des Angles, que les Pimprenelles avaient été invitées à organiser en mai dernier à l’occasion de La Fête de la Nature. Le reste de l’année ponctuée d’invitations et de participations, le rendez-vous de «*Jardin d’Automne*» au Château de la Chapelle est donc remis à 2013. Cet événement cher à notre cœur car situé à Gadagne, dans un cadre exceptionnel, demandera sans doute beaucoup d’efforts pour en maintenir l’esprit et la qualité et nous invitons tous ceux qui auraient envie de participer à sa préparation (tout aussi passionnante que sa réalisation) de prendre contact avec l’association.

Les Pimprenelles fourmillent d’idées et d’envies tant la richesse de notre patrimoine naturel offre des opportunités d’être curieux, de partager et d’élargir nos horizons.

Association Les Pimprenelles

0681556460 lespimprenelles@sfr.fr
www.les-pimprenelles.com

TENNIS CLUB

Pierre Molland et deux de ses adjoints n’ont pas manqué le rendez-vous fixé par le Tennis Club lors de son Assemblée Générale. Ils ont ainsi pu se rendre compte de la bonne santé d’un groupe de plus en plus consistant.

Gérard Parayre, responsable de l’école de tennis, Pierre Georges, rapporteur des résultats sportifs, Jean Claude Guy aux finances parfaitement maîtrisées, chacun y est allé de sa note positive. Pas étonnant que l’on puisse qualifier l’équipe de haut de gamme.

Il s’agit du ressenti du Président sortant qui a décidé de passer la main après de nombreuses saisons à la tête du Club. Les adhérents et amis du TCC ont eu du mal à se séparer d’autant que Philippe Martelli avait eu la bonne idée de matérialiser les 40 printemps écoulés depuis la création de l’association. Qu’il soit remercié d’avoir scellé l’évènement.

Désormais Olivier Baroncelli va présider aux destinées du TCC, son charisme ayant recueilli l’unanimité du Bureau ainsi renouvelé:

Président: Olivier Baroncelli.

Président d’honneur: Georges Cazeaux.

Secrétaire: Pascale Klein.

Secrétaire adjoint: Pierre Georges.

Trésorière: Anne-Caroline Cheny.

Trésorier adjoint: Jean Claude Guy.

A l’honneur – Au Tennis Club la compétition ne perd pas ses droits, loin s’en faut, et les équipes engagées mouillent le maillot et font honneur au village. Soulignons la performance de l’Equipe 3 en coupe Vincensini sous la houlette de son capitaine J.Philippe Urwald. Victorieuse face à Visan, le Thor, Piolenc et Jonquerettes, l’équipe s’est qualifiée pour la phase finale du Département.

Quel suspense face à Venasque ! Après une égalité parfaite à 3/3, on a eu recours à une prolongation appelée *Super Tie Break* en 10 points. Après des échanges acharnés, le TCC s’est incliné 9/11. Rien à reprocher aux compétiteurs – au contraire, tableau d’Honneur pour Pascale Klein, Javote Ferrier, M-Ange Gamondes, Anne Caroline et Lionel Cheny, Thierry Autard, Philippe Magand et Olivier Baroncelli ; ils ont bien mérité de chaleureuses félicitations.

A TOUS LES « GOUJON »

Nous vous rappelons que Robert Coquel collecte, pour notre exposition de juin prochain, photos et documents originaux, souvenirs d’activités périscolaires, sorties, voyages, fêtes, lotos, etc...

Vous nous prêtez, nous numérisons, nous vous rendons...

D’autre part, nous tentons toujours de trouver les adresses électroniques ou postales des Anciens qui n’habitent plus à Châteauneuf de Gadagne et que nous souhaitons contacter personnellement. Peut-être pouvez-vous aider...

Merci d’avance.

MEDIATHEQUE

Exposition « Les sorcières »

Du samedi 12 janvier au samedi 16 février
Les sorcières jettent des mauvais sorts ! Les sortilèges, c’est comme un sport, au championnat des maléfices, elles terminent en feu d’artifice. Faites connaissance avec Amandine Malabul, Camomille, la sorcière du placard aux balais, Verte, la sorcière Tourbillon
Visite aux horaires d’ouverture de la bibliothèque. Accueil de groupes sur RDV.

Atelier d’initiation informatique

Samedi 12 janvier de 10h30 à 12h :
Sécuriser son PC
Cet atelier est indispensable dès lors que l’on possède un ordinateur. Vous apprendrez comment le maintenir à jour et l’entretenir pour qu’il fonctionne de manière optimale.
Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

Les Petites Histoires du Mercredi

Mercredi 23 janvier à 10h30

Pour les enfants de 1 à 4 ans

Histoires et chansonnettes lues et chantées par les bibliothécaires sur le thème des Sorcières

Conférence

Les Félibres et leur temps

par Philippe Martel **Mardi 14 janvier** à 19h
Philippe Martel, Professeur d’occitan à l’université Paul-Valéry de Montpellier, est agrégé d’histoire. « Les félibres et leur temps. Renaissance d’oc et opinion (1850-1914) » est issu de sa thèse d’État, préparée et soutenue sous la direction de Maurice Agulhon.

Zoom sur... les Mangas

Le manga est une bande dessinée japonaise qui se lit, traditionnellement, de la droite vers la gauche. Sa production s’est particulièrement développée en France mais le manga garde une mauvaise image due à une méconnaissance des nombreux genres regroupés sous ce terme. Il est en effet généralement associé aux dessins animés relativement violents proposés en France à un public enfantin alors que faisant partie des mangas pour adultes au Japon.

Quelques définitions pour faire le point :

Gekiga : mangas réalistes destinés plutôt à un public adulte (souvent des drames sociaux).

Hentaï : désigne en français la production pornographique ou érotique.

Josei : manga destiné à un public de jeunes femmes (le plus souvent actives).

Manhua : bande dessinée chinoise.

Manhwa : bande dessinée coréenne.

Seinen : manga destiné à un public adulte (souvent assez crus ou violents).

Shôjo : manga destiné à un public de jeunes filles.

Shônen : manga destiné à un public de jeunes garçons.

La médiathèque vient de constituer un fonds d’une centaine de mangas à destination des enfants mais également des adultes. Ils seront intégrés progressivement à nos collections afin que vous puissiez emprunter et (re) découvrir ce genre littéraire particulier.

GADAGNE- ENVIRONNEMENT

Lors de l'Assemblée Générale de notre association, le débat animé s'est porté sur les principaux sujets suivants:

Zone humide. Le développement de la zone d'activité NA prévue en 2001 à l'Est de la voie ferrée (côté Le Thor) s'avère impossible suite à son classement par la Préfecture en "zone humide", c'est à dire zone propice, du fait de son imperméabilité, à absorber les excédents de pluie en cas de fortes précipitations et apte à préserver la biodiversité. Des contestations s'élèvent sur le bienfondé de ce classement. Pour sa part, Gadagne-Environnement estime qu'il s'agit d'un principe de précaution à respecter.

Route de la Gare. Cette voie devenue dangereuse pour les piétons riverains et usagers de la gare du fait de la grande fréquence de passage des camions de la SEE vers leur entrepôt des Taillades, nécessite une rapide mise en sécurité; par exemple trottoir, du ressort de la Communauté de Communes, et limitation de vitesse, du ressort de la Commune.

Retour à une régie municipale pour la distribution de l'eau. Ce principe a fait économiser jusqu'à 30% du prix de gestion de l'eau aux communes qui l'ont pratiqué. Pour les communes comme Gadagne, trop petites pour l'assumer, il serait intéressant de confier cette régie à la Communauté de Communes à condition qu'elle s'en voit confier la compétence.

Nuisances sonores de l'aéroclub d'Avignon. Il ne faut pas se cacher que la pression immobilière chaque jour grandissante à l'ouest de l'aéroport va intensifier ces nuisances sur Gadagne, car les autres communes riveraines peuvent prendre des arrêtés d'interdiction de survol de leur territoire. Notre commune se trouverait alors en net état d'infériorité.

Encedébut d'année, Gadagne-Environnement vous adresse ses vœux les plus chaleureux.

Pour nous joindre, contacter Valérie Ferrand au 04 90 22 31 51 ou Philippe Heyman au 04 90 22 22 88 ou gadagne.environnement84@orange.fr

LI BON VIVENT

Mardis 8 et 22 janvier : Jeux de société à 15 h, salle A. Tavan.

Samedi 12 janvier : Assemblée Générale à **17 h**, salle A. Tavan, suivie du verre de l'amitié.

Pensez à vous inscrire pour le **thé dansant** avec *Henri Music*, le **dimanche 17 février** à 15 h, salle A. Tavan. (Adhérent : 10 €, non adhérent : 15 €).

Li Bon Vivent vous souhaitent une très bonne année 2013

Inscriptions et renseignements : Eliane Rolland : 06 30 63 63 54
Hervé Hugues : 06 71 52 71 96
@ : asslbv@laposte.net

LES ANCIENS DE PIERRE GOUJON

L'Amicale des Anciens Elèves de Pierre Goujon présente à tous les Castelnovins ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Que 2013, année du Bicentenaire de l'ouverture de la 1^{ère} Ecole primaire gratuite à Châteauneuf de Gadagne, nous permette de réaliser le rêve un peu fou de rassembler, toutes générations confondues, tous ceux et celles qui, grâce à leur participation aux multiples activités organisées au sein de notre Ecole Publique, ont contribué et contribuent encore à son rayonnement dans notre village.

*Anciens élèves, enseignants et employés communaux, élus de la Municipalité et du Comité de parents, intervenants dans les activités sportives ou manuelles, membres d'Associations partenaires... Retrouvons-nous... **le samedi 1^{er} juin**, pour une exceptionnelle Exposition-Souvenirs de photos anciennes et documents numérisés, et **le dimanche 2 juin**, autour d'un pique-nique géant dans le Parc de l'Arbousière.*

Réservez ce week-end...

Bonne Année à tous et vivement juin prochain !...



FOYER RURAL

Le FRL (et toute son équipe) vous souhaite une bonne année 2013 !

Randonnée pédestre

Dimanche 13 janvier : Lagnes Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.
Contact Anne et René 04 90 22 16 83.

Week-end ski de fonds & raquettes à Roybon

Samedi 9 et Dimanche 10 mars 2013
Le nombre de places est limité. Pensez à vous inscrire dès maintenant auprès de René et Anne Charles au 04 90 22 16 83
Le tarif est de 48€/adulte et un acompte de 10 € est souhaité pour valider votre réservation.

Danse traditionnelle

Prochains ateliers :
vendredi 11 janvier, 19h-0h (19h : les confirmés commencent / 20h : les débutants les rejoignent). Apportez votre pique-nique à partager.
vendredi 25 janvier, 19h30-21h (tous niveaux).
Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

ECOLE SAINT CHARLES

L'école Saint Charles fait son loto le **samedi 26 janvier** à partir de 19h. Il aura exceptionnellement lieu à la salle Anfos Tavan.

De merveilleux lots sont à gagner, dont un voyage au soleil... Venez nombreux !

Sabrina Martel, les enfants et toute l'équipe de l'école vous souhaitent une merveilleuse année 2013 !

MALADIE D'ALZHEIMER

Vous aidez un proche atteint de la Maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée
L'équipe de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit du Centre Hospitalier de l'Isle sur la Sorgue vous convie à une rencontre d'information et de sensibilisation autour du thème : **Des aides extérieures, pour une bouffée d'oxygène**, le **lundi 14 janvier** de 18h à 20h au Château de la Chapelle.

Pour vous inscrire (avant le 10 janvier) : **Plateforme d'Accompagnement et de Répit**
Quai Berthelot – BP 58 – 84802 L'Isle sur la Sorgue ou **04 90 21 36 03**.

VIE PAROISSIALE

Voeux

Les Pères Giuseppe Giau et Hector Argamonte, ainsi que l'équipe paroissiale, vous adressent en ce début d'année 2013, leurs vœux les plus chaleureux pour vous et vos familles. Que nous puissions nous réjouir de ce que le Seigneur et la Providence nous donnent chaque jour et nous permettent d'affronter les méandres de notre vie quotidienne dans le monde d'aujourd'hui.

Dates à retenir

Dimanche 6 Janvier à 10 h, Messe de l'Epiphanie avec l'entrée triomphante au son des trompettes des Rois Mages venant apporter leurs présents à l'enfant Jésus

Loto paroissial

Vous êtes tous invités à participer à notre loto annuel au profit de l'Association Paroissiale qui se déroulera le Dimanche 13 Janvier à 15 h à la salle Anfos Tavan. De nombreux lots vous attendent pour tous les âges et la joie de tous. Merci de votre présence et de votre soutien.

Denier de l'église

Nous comptons sur vous! Merci aux retardataires de faire votre versement pour l'année 2012. Vous savez que le diocèse compte sur vous pour aider nos prêtres à vivre avec une rémunération décente.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'Assemblée Générale de l'Escolo aura lieu le vendredi 18 Janvier à 18h à la salle A. Tavan. Nous en profiterons pour déguster le gâteau des Rois.

Les cours reprennent le lundi 7 Janvier, la chorale le mercredi 9.

Bono e urouso annado, emé l'espèr que tout vague bèn pèr vous e vòsti proche.

AGENDA DE JANVIER	
11	Association A.V.E.C. Loto
12	Médiathèque Exposition « Les Sorcières »
	Li Bon Vivènt Assemblée Générale
13	Foyer Rural Laïque Randonnée pédestre
	Association Paroissiale Loto
14	Médiathèque Conférence les Félibres et leur temps
	Plateforme d'Accompagnement Rencontre d'information
18	Escolo de Font-Segugno Assemblée Générale
21	Comité des Fêtes Assemblée Générale
23	Médiathèque Les Histoires du mercredi
26	Ecole Saint Charles Loto

Li trege dessèr

Ami, sian li trege dessèr
Ounour di taulo calendalo
De nòsti terro prouvençalo
Sian signe de pas e d'Espèr.



Iéu, siéu l'avelano fino,
La « noisette » di franchimand,
E, l'esquiou que n'es groumand
A jabo, n'en fai si rapino.



Iéu, siéu la nose au dur cruvèu,
I bescountour engibousi.
Se m'esclapas, sarès ravi
De ma car que sèmblo un jouièu.



Iéu, siéu l'amelo mistoulino ;
M'an delièura de moun cruvèu.
Moun amelié es lou mai bèu
Dis aubre : blanc coumo l'ermينو.



Iéu, siéu la figo dessecado ;
M'an culido au bèu de l'estièu ;
Douço e sucrado coum'un mèu,
Pièi, emé siuen, m'an ensacado.



Iéu, siéu lou tros de nougat nègre
Mescla d'amelo e de bon mèu ;
Lou fiò m'a fa'quèu caramèu
Que crucis sous li dènt, alegre.



Iéu, siéu soun fraire nougat blanc.
Pèr li vièi, siéu la Prouvidènci,
Podon crouca, sènsò prudènci,
Ma tèndro car que soun groumand !



Iéu, siéu la pèro. Sus la paio
M'an leissado pausa tres mes
Sus uno post d'un endré fres.
Aro, me mescle à la ripaio.



Iéu, siéu uno poumo bèn redouno,
Verdo e rouge, jauno, couqueto,
O belèu griso – di reneto
De ma bèuta vous fau la douno.



Iéu, siéu l'arange, touto roundo,
Ma pèu se lèvo sènsò peno,
E mi quartié - uno dougeno –
Soun plen de bon jus, en aboundo.



A l'autoun, penja à ma souco,
Fasiéu envèjo is auceloun ;
Mai mis age, dins un chambroun,
Se gardavon pèr vòsti bouco.



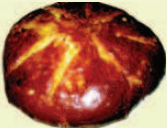
Iéu, siéu lou prunèu tout frounsi,
Ma car es uno counfituro,
Que lou soulèu que l'amaduro,
Vous pourgis pèr vous adouci.



Siéu dàti, e sus moun meseioun,
M'an di, i'a proun de tèms d'acò
La Vierjo i'a marca un O
Signe de soun amiracioun.



Fau pas oublida la fougasso,
La poumpo à l'òli dis ancian.
Dins la tradicioun, tóuti sian,
Se ié fasèn sa bello plaço.



Pèr arrousa lou cacho-fiò
Óublidès pas... Sarié pecat !
Lou vin kiue, tant dous e sucra,
Pièi, n'en beurès à pichot got.



La bello roundo es acabado
Di trege dessèr de Nouvè,
De bòni festo, li souvet,
Li fasèn à vost'assemblado.

Les treize desserts

Amis, nous sommes les treize desserts
Honneur des tables calendales ;
De nos terres provençales
Nous sommes signe de Paix et d'Espoir

Moi, je suis la fine noisette,
La « noisette » des français,
Et, l'écureuil qui en est friand,
A profusion en fait ses larcins.

Moi, je suis la noix à la dure coquille,
Aux replis sinueux et bosselés.
Si vous me cassez, vous serez ravi
Par ma chair qui semble un joyau.

Moi, je suis l'amande délicate ;
On m'a délivrée de ma coque.
Mon amandier est le plus beau
Des arbres : blanc comme l'hermine.

Moi, je suis la figue sèche ;
On m'a cueillie au meilleur de l'été ;
Douce et sucrée comme le miel,
Puis, soigneusement, on m'a ensachée.

Moi, je suis le morceau de nougat noir
Mêlé d'amandes et de bon miel ;
Le feu en a fait ce caramel
Qui craque, allègre, sous la dent.

Moi, je suis son frère le nougat blanc.
Pour les vieux, je suis la Providence,
Ils peuvent écraser, sans prudence,
Ma tendre chair, car ils sont gourmands !

Moi, je suis la poire. Sur la paille
On m'a laissé reposer trois mois
Sur une planche d'un endroit frais.
Maintenant, je participe à la ripaille.

Moi, je suis une pomme bien ferme,
Verte et rouge, jaune, coquette,
Ou bien grise – des reinettes -
De ma beauté je vous fais don.

Moi, je suis l'orange, toute ronde,
Ma peau s'enlève sans peine,
Et mes quartiers – une douzaine –
Sont pleins de bon jus abondant.

En automne, pendu à mon cep,
Je faisais envie aux oiselets ;
Mais mes grains, dans une chambrette,
Se gardaient pour votre bouche.

Moi, je suis le pruneau tout plissé,
Ma chair est une confiture,
Que le soleil qui la mûrit,
Vous offre pour vous adoucir.

Je suis la datte, et sur mon noyau,
On m'a dit, qu'il y a longtemps
La Vierge y a marqué un O,
Témoignant de son admiration.

Il ne faut pas oublier la fougasse,
La pompe à l'huile des anciens.
Nous respecterons la tradition
Si nous lui faisons une bonne place.

Pour arroser la bûche de Noël
N'oubliez pas... Ce serait péché !
Le vin cuit, si doux et sucré,
Puis, vous en boirez à petits verres.

La belle ronde est achevée
Des treize desserts de Noël.
Des bonnes fêtes, les souhaits,
Nous les faisons à votre assemblée.

Charles ROURE (1995) - Traduction de Henri Tillard